

COMMUNE DE LILLY BULLETIN MUNICIPAL

ÉDITION : FÉVRIER 2023



*La Mairie est ouverte le
vendredi après-midi de 14h à 18h.*

Madame Sidonie LANCIEN, Maire de Lilly,
& les membres du Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos proches,
joie, bonheur, santé et que vos projets se réalisent avec succès.



MAIRIE DE LILLY
3 ROUTE DE FLEURY
27480 LILLY

☎ : 02.32.49.18.55

@ : mairiedelilly@orange.fr

≈ LE CONSEIL MUNICIPAL :

Madame Sidonie LANCIEN – Maire

Monsieur Freddy GIRARD – 1^{er} Adjoint au Maire

Monsieur Florent LE BERTRE – 2^{ème} Adjoint au Maire

Monsieur Frédéric BRIGAT – Conseiller municipal

Madame Julie VIARD – Conseillère municipale

Madame Dominique WALLECAN – Conseillère municipale

≈ ETAT CIVIL 2022

FERNANDEZ née COCQ Michelle décédée le 16/06/2022

MAINZEREL Véronique décédée le 19/08/2022

BOMMET née REMY Lucette décédée le 30/12/2022

MAINZEREL née DEGOURNAY Odette décédée le 10/01/2023

≈ ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX

Collecte de soutien à l'Ukraine :
Merci aux habitants d'avoir participé
à cet élan de solidarité !



Départ à la retraite de l'agent communal,
Monsieur Daniel MAINZEREL, après 18 ans de
bons et loyaux services.

Nous aurons l'occasion de revoir « Dada » lors des
diverses cérémonies commémoratives, étant notre
Porte-Drapeau également !

Journée de la Bicyclette :

Le 26 juin 2022 a eu lieu la première journée de la Bicyclette sur le canton de Lyons. Un bureau de pointage était prévu dans chaque commune participante. À Lilly, un petit ravitaillement était proposé (boissons, bonbons, petits gâteaux ...).



Grace à l'ambition et la motivation des habitants, le trophée a été remporté par Lilly !

Nous comptons sur vous afin de pouvoir garder cette récompense lors de la prochaine compétition qui aura lieu le 25 juin 2023.

Maison abandonnée « route de Lyons » :

Un arrêté municipal portant le constat d'un bien sans maître a été affiché le 8 août 2022 devant ladite propriété.

À défaut qu'aucun héritier ou nouveau propriétaire ne se manifestent dans un délai de 6 mois (*soit jusqu'au 8 février 2023*), le bien sera présumé sans maître et reviendra donc à la Commune.



Cimetière communal

« concessions en état d'abandon » :

Un procès-verbal de constatation des concessions en état d'abandon a été réalisé par la municipalité le 14 septembre 2022. Celui-ci est affiché sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière et consultable en Mairie. Les personnes concernées par cette procédure de reprise sont invitées à se manifester avant l'expiration du délai d'un an prévu à l'article L.2223-17.



11 novembre – Repas du village :

Commémoration du 11 novembre
au monument aux morts.

Ce moment de partage et de convivialité était
suivi du repas du village à la salle des fêtes.



Noël communal :



Le Père Noël, accompagné de ses
ânes et ses chèvres, a distribué les
cadeaux aux enfants et les colis
gourmands aux aînés le samedi 17
décembre 2022.

Merci aux habitants d'avoir
répondu présents par ce froid
hivernal !

➤ PROJETS EN COURS :

- Installation d'une citerne enterrée chemin des Marais afin d'assurer la défense extérieure contre l'incendie dans ce secteur.
- Agrandissement du cimetière et acquisition d'un columbarium.
- Enfouissement des réseaux (*électrique, télécom et éclairage public*).
- Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (*Communauté de Communes Lyons-Andelle*).

RETROUVEZ LA COMMUNE DE LILLY SUR



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

